Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1981)

**Heft:** 586

**Artikel:** Entente vaudoise des droites : la déclaration de guerre de M. Louis

Guisan

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1011997

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Face à autant de concision, et sans doute pour respecter le vrai poids des choses, il faut toute une longue page pour dénoncer le danger du protectionnisme ou expliquer tel ou tel aspect de la politique agricole.

Pour les sujets délicats, une technique de rédaction particulière est adoptée, qui pourrait bien égarer le lecteur: les déchets irradiés sont immergés dans la mer du Nord à la page 71, et les projets de forage de la CEDRA sont exposés (avec les 500 oppositions et objections enregistrées) à la page 318; l'évolution du marché de la viande est analysée à la page 249 (avec mention du boycott du veau aux hormones) et les aveux de l'Office vétérinaire fédéral figurent bien emballés à la page 281.

Autre point délicat s'il en est: le blocage des effectifs du personnel fédéral et la fameuse réserve de 140 postes octroyés dans le budget pour 1980. On constate que les Départements militaire et des finances ont cédé respectivement 76 et 29 postes à la réserve qui ne leur en a attribué que 42 et 12; MM. Aubert, Furgler et Schlumpf ont su faire de meilleures affaires puisqu'ils en ont cédé ensemble 17 pour en récupérer 45,5 (le demi-poste a été réclamé par le Département de justice et police qui en a obtenu au total 17,5).

Bref, si vous voulez tout savoir sur les grands et petits jeux fédéraux décrits département par département, office par office et dossier par dossier, lisez (et faites lire) le Rapport du Conseil fédéral sur sa gestion en 1980 — d'autant que vous recevrez en prime, dans le même document 81.021, les rapports du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des assurances...

#### ENTENTE VAUDOISE DES DROITES

# La déclaration de guerre de M. Louis Guisan

Statu quo au gouvernement vaudois après le deuxième tour des élections partielles du dernier week-end: un socialiste pour un socialiste, un radical pour un radical. Une année encore, jusqu'aux prochaines élections de 1982 (renouvellement complet) l'exécutif cantonal conservera donc son visage bien connu, né de la volonté du peuple souverain et de celle du parti radical non moins souverain, avec une majorité acquise aux diverses tendances de la droite et deux socialistes pour tenir compte du poids de la gauche.

Stabilité de façade — et il ne s'agit pas ici d'épiloguer sur la stature des démissionnaires: l'entente des droites n'est plus ce qu'elle était. Les radicaux, comme on sait, ont dû sortir la grosse artillerie pour défendre «leur» troisième siège, bel et bien contesté par les libéraux, décidés, eux, à concrétiser leur influence grandissante sur la ligne politique des partis bourgeois en imposant un deuxième homme au Conseil d'Etat. Extraordinaire slalom libéral, ces dernières semaines, mené à grands cris sous le signe de la fermeté doctrinale, comme il sied à la droite musclée!

Il aura fallu attendre le tout dernier jour de la campagne électorale pour que le parti de MM. Leuba, Reymond et consorts précise clairement ses objectifs.

Jusque-là, on feignait de s'en prendre exclusivement aux socialistes, slogans éculés à l'appui, plus ou moins rafraîchis pour l'occasion, façon spots TV; on allait jusqu'à tendre la main aux «cousins» radicaux, dans le grand élan du combat contre la «socialisation à froid».

Et voici que le dernier jour, l'ancien conseiller d'Etat Louis Guisan monte au front en première page de la «Gazette de Lausanne et Journal de Genève», pour dire — honneur à lui! — la vérité vraie. Nous citons, parce que ce sont des phrases qui ne seront pas oubliées de si tôt: «(...) Certes, la cause des libéraux a été bien servie par les erreurs de leurs partenaires. Au terme des deux tours de scrutin qu'ils ont mené seuls, les radicaux auront fait la preuve que leur parti n'est pas le plus fort du canton et que leur position jusqu'ici prépondérante au Conseil d'Etat est due à l'appui de l'Entente

vaudoise tout entière. Qui que soient les élus, le mythe radical aura vécu au soir du 29 mars. Avec lui, disparaîtra, à plus ou moins brève échéance, le troisième siège au Château.»

Une véritable déclaration de guerre. Il était moins une: sans l'intervention de M. Louis Guisan, le bon peuple sensible aux arguments des formations bourgeoises aurait pu croire jusqu'au bout que l'offensive libérale, pilonnage publicitaire et matraquage de bonnes paroles anti-étatiques, était dirigée contre la gauche!

#### LA JOUE DROITE ET LA JOUE GAUCHE

La mémoire du corps électoral étant ce qu'elle est. il n'est pas exclu que l'entente des droites ne puisse renaître miraculeusement ces prochains mois, juste à temps pour les prochaines élections (communales et cantonales), le parti radical tendant la joue gauche après avoir reçu une gifle mémorable sur la droite. Arithmétique électorale oblige: l'excellent score du socialiste Daniel Schmutz ne doit pas masquer une certaine stabilisation des rapports de forces à travers le canton, tout au moins entre la gauche et les droites - au sein des «familles de l'entente», le grignotage libéral est sensible, mais ce phénomène ne pèsera pas plus sur la gestion du ménage cantonal que cette polarisation nouvelle des élus radicaux, tous «originaires» de la région lausannoise, appauvrissement géographique sensible pour un parti qui entend tenir le canton tout entier.

Cela dit, il faudra bien sortir quand même de ce remue-ménage partisan: à l'ordre du jour immédiat se pressent des sujets de réflexion cruciaux, de la mise sous toit de l'aménagement du territoire à celle de la réforme scolaire. Les Vaudois et les Vaudoises souffriront, bon gré mal gré, des hésitations des radicaux à trouver un nouvel équilibre: surenchère à droite et virage vers le «néo-libéralisme», expression trompeuse pour masquer la défense acharnée de privilèges minoritaires? retour vers le centre et la recherche d'une politique ne niant pas systématiquement les intérêts de la majorité?